

ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

INTERNATIONAL

DO CAFÉ

19 juin 2012 Original: anglais

Conseil international du Café 109^e session 24 – 28 septembre 2012 Londres, Royaume-Uni

Cinquantième anniversaire de l'OIC en 2013

Contexte

En 2013, l'OIC fêtera son 50^e anniversaire. La question a été inscrite à l'ordre du jour de la 109^e session du Conseil en septembre 2012 pour permettre aux Membres de faire des propositions visant à marquer l'occasion. Les Membres souhaitant accueillir la réunion du 50^e anniversaire en 2013 auront la possibilité de faire une présentation de 10 minutes lors de cette session. Pour aider les Membres à examiner s'ils souhaitent accueillir cette réunion, des informations sur les besoins des réunions de l'OIC sont données ci-après.

Mesures à prendre

Le Conseil est invité à <u>examiner</u> ce document, à <u>se prononcer</u> sur la date des réunions du cinquantenaire en 2013 et à formuler des suggestions pour marquer le 50^e anniversaire de l'OIC en 2013.

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE L'OIC EN 2013

Introduction

1. En 2013, l'OIC fêtera son 50^e anniversaire. Lors de sa 109^e session en septembre 2012, le Conseil examinera les modalités de la célébration du 50^e anniversaire et de la session du Conseil qui se tiendront soit en mars soit en septembre 2013. Pour aider les Membres à examiner les invitations pour accueillir ces réunions, un lien vers un document d'information sur les besoins des réunions de l'OIC est fourni ci-après : Renseignements généraux à l'intention des pays accueillant des réunions de l'OIC

Réunions précédentes accueillies par des Membres

2. La Colombie a accueilli les réunions du 40^e anniversaire de l'OIC à Cartagena en 2003. Ces réunions anniversaires comprenaient une cérémonie inaugurale ouverte par le Président colombien, un banquet officiel et d'autres activités commémoratives comme un séminaire sur le café et la santé et la présentation des clés de la ville de Cartagena ainsi que les réunions du Conseil international du Café. Le Brésil et le Guatemala ont accueilli les 2^e et 3^e Conférences mondiales du Café et les sessions du Conseil en 2005 et 2010, respectivement. Des informations sur la participation et les programmes ainsi que des liens vers les documents pertinents sont joints en annexe. Les Membres souhaiteront peut-être prendre contact avec les représentants de ces gouvernements pour connaître leur expérience d'accueil des sessions du Conseil en 2003, 2005 et 2010.

Programme

- 3. Les réunions du 50^e anniversaire se tiendront sur quatre ou cinq jours en mars ou septembre 2013, selon la décision du Conseil : du lundi 4 au vendredi 8 mars 2013 ou du lundi 9 au vendredi 13 septembre 2013. Les réunions suivantes auront lieu :
 - Session du Conseil
 - Groupe restreint du Forum consultatif (si le Conseil le décide)
 - Séminaire (si le Conseil le décide)
 - Comité consultatif du secteur privé
 - Comité des finances et de l'administration
 - Comité des projets
 - Comité de promotion et de développement des marchés
 - Comité des statistiques
 - Réunions de coordination

4. Le pays hôte souhaitera peut-être être organiser des manifestations comme une session inaugurale avec la participation du Président du pays et de ministres de pays membres, des réceptions, d'autres activités commémoratives et des excursions en option (voir les liens vers les programmes des réunions précédentes tenues à l'étranger, en annexe).

Manifestations commémoratives

- 5. Indépendamment des réunions du 50^e anniversaire, les Membres seront invités à envoyer des déclarations de soutien à la contribution de l'OIC à la coopération internationale en matière de café et à ses travaux visant à aider les pays producteurs de café depuis 1963.
- 6. Le papier à en-tête de l'OIC et le site web seront modifiés pour inclure une référence au 50^e anniversaire. Une section spéciale du site web fera ressortir les réalisations de l'OIC depuis 1963.
- 7. Un rapport sur les manifestations phares et les résultats clés des réunions sera publié après la conclusion des réunions.

Coûts

- 8. L'article 11 de l'Accord dispose que si un Membre invite le Conseil à tenir une réunion sur son territoire et si le Conseil donne son accord, les frais qui en résultent, pour l'Organisation, en sus de ceux qui sont encourus lorsque la session a lieu au siège, sont à la charge de ce Membre.
- 9. Les frais supplémentaires comprennent des éléments comme les voyages et l'hébergement du personnel de l'OIC et des interprètes, entre autres, et sont estimés à quelque £60 000 (95 400 dollars). Il s'agit d'une estimation préliminaire sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, notamment que les réunions dureront quatre jours, que neuf membres du Secrétariat de l'OIC y participeront et que huit interprètes seront envoyés de l'étranger.
- 10. Outre ces frais, le pays hôte aura à sa charge toutes les dépenses liées à la location du centre de conférence et du matériel audio-visuel ainsi que les autres dépenses associées à la tenue des réunions à l'étranger (pour plus de détails, voir le document contenant des renseignements généraux à l'intention des pays accueillant des réunions de l'OIC). De plus amples détails sur les coûts estimatifs seront envoyés à une date plus près des réunions par

M. David Moorhouse (<u>moorhouse@ico.org</u>). La facture finale des frais engagés par l'OIC sera envoyée au pays hôte après la conclusion des réunions.

Dispositions relatives aux réunions

- 11. Des informations détaillées sur les besoins des réunions sont données dans le document d'information générale qui comprend un calendrier des préparatifs. Les Membres devront notamment examiner les questions suivantes :
 - a) Manuel : Le pays hôte devra préparer un manuel à l'intention des délégués, contenant des informations sur les hôtels, le centre de conférence, les arrangements de transport, d'arrivée et de départ, les arrangements en matière de visa, des informations sur les codes vestimentaires et le climat, des plans et les impératifs en matière de santé. Des liens vers les manuels précédents sont donnés en annexe.
 - b) **Site web**: Le pays hôte souhaitera peut-être créer un site web donnant des informations sur les modalités et les facilités d'inscription, sur les dates recommandées d'arrivée et de départ et les réservations d'hôtel. Des liens vers des exemples de pages web précédentes sont donnés en annexe.
 - c) **Dispositions concernant les médias :** Une conférence de presse devra être prévue ainsi que les dispositions pour des interviews des délégués et du Directeur exécutif.
 - d) **Besoins des réunions :** Ils sont détaillés dans le document d'information générale et concernent le personnel, le matériel audio-visuel, le matériel d'interprétation, les salles de réunion et le mobilier, les photocopieuses, les communications et les ordinateurs.
 - e) **Restauration**: Du café, du thé et de l'eau devront être mis à la disposition des délégués. S'agissant des banquets, réceptions, etc., les traiteurs devront prendre en considération les divers régimes alimentaires. Les délégués prennent généralement leurs propres dispositions pour le déjeuner dans l'idéal, il devrait être possible de prendre des repas dans le centre de conférence pour faciliter un retour rapide aux réunions, ou un restaurant devrait se trouver à proximité pour que les délégués puissent être de retour en une heure.
 - f) **Sécurité**: Des mesures strictes de sécurité doivent être mises en place car de nombreux délégués de haut niveau sont susceptibles d'assister à la réunion.

- g) **Documents**: L'OIC s'est engagée vers des réunions sans papier, mais des copies papier des documents pourront encore être demandées par certaines délégations en 2013. Les délégués devront disposer de prises électriques dans la salle de réunion de la conférence. Des renseignements sur les besoins du transport des documents de l'OIC vers le pays hôte et les besoins d'impression de documents pendant les réunions sont donnés dans le document d'information générale.
- h) Interprètes: L'OIC dépêchera une seule équipe d'interprètes de Londres pour les quatre langues officielles de l'OIC (anglais, espagnol, français et portugais). Les interprètes travaillent normalement trois heures le matin et trois heures l'aprèsmidi, avec une heure et demi de pause pour le déjeuner. Une seule équipe étant disponible pour les réunions dans le pays hôte, l'interprétation ne sera pas disponible après 18 heures et le pays d'accueil devra prévoir séparément tout service d'interprétation requis lors des déjeuners ou des soirées.

ANNEXE

RÉUNIONS DE L'OIC TENUES A L'ÉTRANGER

Réunion/participation	Documents pertinents
Colombie, 2003 – 40 ^e anniversaire	<u>Programme</u>
16 septembre : Séminaire sur le café et la santé	Manuel de la 89 ^e session
15 au 19 septembre : Conseil et organes de l'OIC	Informations sur la Colombie
19 au 21 septembre : Visite des zones de caféiculture	Convocation – ED-1881/03
Participation :	Points saillants du 40 ^e anniversaire – ED-1899/03
Réunions de l'OIC: 190 – 200	<u>Liste des délégués – ICC-89-9</u>
The dimensional de Ferei 150 200	Exemples de sites web
Brésil, 2005	<u>Programme</u>
23 au 25 septembre : Deuxième Conférence	Manuel de la 94 ^e session
mondiale du Café	Convocation – ED-1954/05
26 au 29 septembre : Conseil et organes de l'OIC	Programme de la Conférence – ED-1965/05
30 septembre : Visite sur le terrain	Inscription à la Conférence – ED-1960/05
	Contexte de la Conférence
Participation:	Analyse des thèmes – EB-3901/05 Rev. 1
Conférence : 1250	Rapport du Président – ICC-93-6
Réunions de l'OIC : 190 – 200	<u>Liste des délégations – ICC-94-10</u>
	<u>Informations sur les sites web</u>
	Cédérom – rapport final – y compris informations sur le
	timbre commémoratif, le matériel promotionnel, etc.
Guatemala, 2010	<u>Programme</u>
26 au 28 février : Troisième Conférence mondiale du	Manuel de la 104 ^e session – ED-2077/09 Rev. 1, contenant
Café	<u>la convocation</u>
1 au 4 mars : Conseil et organes de l'OIC	Inscription à la Conférence – ED-2081/09
Visite : Possibilité d'une visite d'un ou deux jours	Informations sur les visas — ED-2082/09
	Programme de la Conférence – ED-2084/09 Rev. 1
Participation:	Contexte de la Conférence
Conférence: 1400	Analyse des thèmes – ICC-105-4
Réunions de l'OIC: 190-200	<u>Liste des délégations – ICC-104-8</u>
	Informations sur les sites web
	Cédérom – rapport final – y compris les dispositions
	concernant les invitations, les médias, etc.
Réunions de l'OIC – liens vers des documents	<u>Dispositions prévues pour les réunions</u>
	Renseignements généraux à l'intention des pays accueillant
	des réunions de l'OIC
	Programme pour mars 2012
	Programme pour septembre 2012
	Convocation pour septembre 2012
	<u>Liste des pays Membres</u>
	<u>Liste des observateurs invités à participer aux réunions de</u>
	<u>l'OIC</u>
	Bureaux pour l'année caféière 2011/12
	Disposition des plaques nominatives pour le Conseil et les
	<u>comités</u>